

ITINÉRANCE : GRANBY FAVORISE LA COHABITATION SOCIALE

Granby, le 11 mai 2023. – Pour soutenir et guider les personnes vivant en situation d’itinérance sur son territoire, la Ville de Granby a dévoilé ce matin son approche qui permettra de favoriser la cohabitation sociale.

« À Granby, on fait le choix de respecter la dignité de tout le monde, y compris celle des personnes vivant une situation d’itinérance. L’approche et les ressources mises de l’avant visent une meilleure cohabitation sociale entre tous les citoyens et les citoyennes. Nous sommes persuadés que ces actions humanistes et non discriminatoires permettront de mieux soutenir les personnes itinérantes et d’effectuer des interventions mieux ciblées en partenariat avec les différentes ressources disponibles », a mentionné la mairesse de Granby, Mme Julie Bourdon.

Ressources

Deux ressources viendront soutenir la mise en place de cette démarche. Déjà à l’embauche de la Ville, Mme Marie-Claude Roux, agente sociocommunautaire au Service de police, travaille sur le terrain. Elle est en lien direct avec les personnes vulnérables ainsi que les organismes communautaires. En plus, un intervenant en médiation sociale, M. Jean-Philippe Girard entrera en fonction le 15 mai et aura comme principal mandat d’entrer en relation avec les personnes vulnérables, de collaborer avec ces personnes ainsi que les ressources communautaires et les services municipaux. Les commerçantes et les commerçants pourront le joindre pour obtenir de l’aide ou des informations.

Orientation citoyenne

Pour renforcer le sentiment de sécurité et permettre aux citoyennes et aux citoyens de mieux comprendre l’enjeu de l’itinérance, la Ville a réalisé une page Web pour répondre à différentes questions en lien avec cette réalité de plus en plus présente dans notre société et avec laquelle nous devons apprendre à cohabiter. La population granbyenne, les entreprises et les commerces ou tout autre partenaire qui désirent recevoir des informations ou faire un signalement n’auront qu’à remplir le formulaire conçu spécialement à cet effet en se rendant sur le site au granby.ca/itinerance.

M. Robert Riel, conseiller municipal, se dit « ravi des différentes actions mises de l'avant pour venir en aide et soutenir ces personnes dans le besoin. Nous sommes convaincus que le travail de concertation effectué avec le Service de police, le milieu communautaire et avec l'intervenant en médiation sociale saura satisfaire les différentes attentes des commerces et des citoyennes et des citoyens résidant au centre-ville ».

Lieux temporaires de tolérance

Cette année, ce sont deux lieux temporaires de tolérance qui sont proposés : un au terrain Yamaska, situé à l'intersection des rues Cowie et Robinson Sud et l'autre en arrière du cimetière de la rue Cowie. Ils seront accessibles jusqu'au 31 octobre 2023, et les équipements acceptés sur les sites seront uniquement des tentes et des vélos. Aucun matériau de combustion ne sera accepté. Les personnes bénéficiant de l'un de ces lieux devront également respecter les règles de vie en vigueur comme le respect en parole et en geste, le respect du lieu ainsi que le respect du quartier (cohabitation, bruit et autres nuisances) pour assurer la sécurité des lieux.

Travail de collaboration

En plus de ces actions, la Ville de Granby entend poursuivre son étroite collaboration avec les différents organismes présents sur son territoire. Elle continuera aussi à travailler avec le Comité itinérance du Groupe Actions Solutions Pauvreté (GASP) et à adhérer à l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMFI). Elle participera de plus aux formations et aux webinaires de l'organisation.

Pour sa part, Karine Lussier, coordonnatrice à l'organisme, le GASP « se dit bien satisfaite de l'approche que la Ville entend mettre de l'avant, celle qui favorise l'être humain et qui travaille en collaboration avec le milieu communautaire ».

-30-

Source : Ville de Granby